

Au point de vue pédagogique

Québec approuve les plans et devis du complexe polyvalent

THETFORD MINES, (MD) — Le ministère de l'Éducation a approuvé les plans et devis du futur complexe polyvalent de Thetford Mines, au point de vue pédagogique.

Cette étape franchie, les dirigeants du ministère de l'Éducation en collaboration avec les architectes, étudieront l'aspect technique des devis. Le côté technique demande une étude approfondie, ce qui signifie que l'acceptation finale des plans et devis ne sera pas annoncée avant un mois ou deux.

Reponse des commissaires — Au début du mois de juillet, les dirigeants du ministère de l'Éducation ont communiqué avec les autorités de la Commission scolaire régionale de l'Amiante, leur recommandant d'apporter quelques changements aux plans et devis du futur pavillon scolaire de Thetford Mines. Les commissaires ont étudié ces propositions, et par le retour du courrier, ils ont répondu dans l'affirmative.

Technique — Maintenant, les autorités du ministère de l'Éducation analyseront le côté technique des plans et devis. Ils effectueront un relevé du nombre de locaux se trouvant dans les trois institutions déjà existantes, soit l'école St-Patrick, l'école secondaire Albert-Carrier et l'école secondaire des garçons.

Disraeli — La Commission scolaire régionale de l'Amiante n'a reçu aucune nouvelle du ministère de l'Éducation au sujet des devis pédagogiques du futur pavillon scolaire de Disraeli. Un porte-parole de la régionale de l'Amiante a mentionné hier que le ministère de l'Éducation ne devrait pas tarder à donner signe de vie.

Le projet d'une bibliothèque municipale pas mort à Thetford — Le projet d'une bibliothèque municipale n'est pas mort à Thetford Mines. Au contraire, les promoteurs de cette idée ont manifesté le désir de déclencher une vaste offensive à l'automne, afin de réveiller l'opinion publique.

Retard dans la réponse des requêtes — Il ne faut pas se léurrer et tenter de voiler la vérité. Les organismes locaux n'ont pas présidé du comité provisoire formé afin d'élaborer un projet, M. Jean Boivin, d'obtenir la création d'une bibliothèque municipale à Thetford Mines, a mentionné hier, que les Associations locales ont fait preuve d'une certaine indifférence.

Il a signalé que seulement une quinzaine d'Associations ont répondu à la requête qui leur avait été envoyée. Il profite de la circonstance pour inviter les autres Associations à signer cette pétition. Il a rappelé que tout près de 60 organismes ont reçu cette requête.

A l'automne — M. Boivin a par ailleurs ajouté que le mouvement est toujours en marche. Il a ajouté que d'importants développements surviendront à l'automne.

Il est à espérer que ce projet aboutisse à des résultats concrets. Il a déjà trop longtemps qu'on tergiversait à ce sujet.

Le corps de cadets met fin à ses activités pour la saison '66 — Dans un communiqué remis à la presse, M. Claude Labrecque, président du corps de cadets, a annoncé cette nouvelle.

L'année '66 a été remplie de déboires pour les membres du corps de cadets de Thetford Mines. Les difficultés virent le jour l'hiver dernier. Plusieurs membres abandonneront le groupe, en invoquant des motifs tous aussi valables les uns que les autres. Ces départs eurent une influence néfaste sur les autres membres et on assista à un certain fléchissement.

Pour comble de malheur, il y eut aussi des difficultés avec les instructeurs de Québec. Enfin, avec tous ces obstacles et tous ces embûches, les cadets n'eurent pas une préparation suffisante pour entamer la saison '66 et les apparitions en public furent très réduites. Devant toutes ces difficultés, la direction a décidé de renoncer à toutes autres activités pour cette année.

Réorganisation — Cependant, il ne faut pas se méprendre, les cadets de Thetford Mines reviendront à l'action l'an prochain. En effet, la direction est présentée à réorganiser le groupe.

Les jeunes pratiquent fébrilement depuis deux mois. L'an prochain, la section musicale sera augmentée de 30 clairons. Les cadets se rendront à l'Expo '67 pour représenter la ville de l'Amiante. Des tournées en province et à l'étranger sont actuellement en préparation.

Le corps de cadets de Thetford Mines cesse ses activités pour cette année, mais l'an prochain, il reviendra plus fort que jamais, affirme-t-on dans les milieux.

La pluie ralentit les activités otéjistes — PLESSISVILLE, (MHL) — L'OTJ de Plessisville a connu une semaine plutôt calme à cause de la pluie et des vacances de beaucoup de parents et de bénévoles.

Après l'exposition des travaux de l'OTJ qui aura lieu mercredi soir et à laquelle toute la population est invitée, les gardiens de garderies pourront avoir la récompense pour l'excellent travail bénévole qu'ils ont fourni, avec sérieux et ponctualité, pendant toutes les vacances: un voyage qui durera deux jours, probablement aux États-Unis.

Le 25 août à Disraeli — Démonstrations de chants liturgiques — DISRAËLI, (HG) — C'est maintenant décidé que les grandes démonstrations de chants liturgiques auront lieu à Disraeli à l'église paroissiale St-Luce, le 25 août dans la soirée.

La population sera intéressée d'apprendre qu'une chorale composée de 100 à 150 chanteurs des diocèses de Nicolet et de St-Hyacinthe, formeraient cet ensemble merveilleux, sous la direction de M. Tessier, professeur à l'Université Laval de Québec.

Un comité paroissial a été formé à Disraeli et les intéressés pour assister à cette grande démonstration pourront obtenir des billets gratuits de l'un ou l'autre des membres du dit comité.

Le comité est ainsi composé: M. Maurice Langlois, M. Raoul Gosselin, M. Lauréat Lachance, Mlle Carmelle Gagnon, M. François Beaudoin, et Mme Raoul Gosselin.

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES, (MD) — Les paroissiens de St-Maurice organisent une fête en l'honneur de l'abbé Julien Carrier, à l'occasion de son départ. Cette fête a lieu ce soir, à 8 heures, à l'école d'Youville.

L'abbé Maurice Martineau sera intronisé à la cure de Robertsville, demain soir. L'abbé Edwin Doyle, curé de St-Maurice et v.f., présidera la cérémonie d'installation.

L'Association des femmes-célibataires de Thetford Mines organise un voyage à St-Benoît-du-Lac et une visite au Mont Orford, pour dimanche prochain. Le départ se fera à 7 h. 30 a.m., au terminus d'autobus de Thetford Mines. Les billets sont en vente chez Mlle Tanguay, rue St-Alphonse Ouest.

La paroisse Ste-Marthe, de Thetford Mines, vient de perdre son vicaire, l'abbé Lucien Bergeron qui a été nommé aumônier du Service de préparation au mariage et du Service d'orientation des jeunes foyers, pour le diocèse de Québec. Son successeur ne sera pas connu avant une dizaine de jours.

A la suite du revers essuyé dimanche soir contre les Cardinaux de Granby, les Mineurs de Thetford Mines n'ont pratiquement aucune chance de se classer en sixième position du circuit Ellyson.

Les paroissiens de St-Maurice organisent une fête en l'honneur de l'abbé Julien Carrier, à l'occasion de son départ. Cette soirée aura lieu ce soir, à 8 heures p.m., à l'école d'Youville.

Les policiers de la ville de Thetford Mines ont reçu un appel inusité en fin de semaine. En effet, un citoyen se plaignait qu'une tortue errait sur son terrain. Les policiers ont eu vite fait de remettre la bête à son propriétaire.

L'abbé Maurice Martineau sera intronisé à la cure de Robertsville, mercredi soir prochain. L'abbé Edwin Doyle, curé de la paroisse St-Maurice et v.f., présidera la cérémonie d'installation.

La ligue provinciale de baseball clôture sa saison régulière cette semaine. Les Mineurs de Thetford Mines parviendront-ils à se mériter une place dans les séries éliminatoires? Voilà une question de \$64,000.

Aujourd'hui — COATICOOK (AR) — C'est aujourd'hui que se déroulera à Coaticook la clinique annuelle de donneurs de sang, organisée par la section locale de la Croix-Rouge canadienne.

Cette clinique se tiendra au manège militaire de la rue Main est et débutera à 2 heures p.m. Elle se poursuivra jusqu'à 5 heures p.m., pour être interrompue durant l'heure du souper. Elle reprendra cependant à 7 heures pour se poursuivre jusqu'à 9h.30 p.m.

L'objectif de cette clinique est de 150 bouteilles, mais les organisateurs se sont déclarés confiants de pouvoir dépasser largement cet objectif.

A Coaticook cette année, comme à l'occasion des autres cliniques annuelles, les ambulanciers St-Jean participeront à l'organisation et serviront également de bénévoles, au cours de la clinique pour assister les membres de l'équipe technique de la Croix-Rouge.

Cette clinique est organisée par le comité des donneurs de sang de la section de Coaticook. Ce comité est présidé par M. Léonard Lemoine, assisté dans ses fonctions par MM. Raymond Dubé et J.-R. Boileau, vice-présidents, ainsi que Mlle Laura Laroche, présidente de la section locale des Ambulanciers St-Jean.

Les directeurs du comité sont MM. Leslie Baskerville, L. Armitage, M. Mandeville, Jack Brown, Pierre Bolduc, George Laming, Emile Provencher, Pierre Dutil, Armand Tremblay, directeurs pour Coaticook, Gaston Jean-Marie, pour Dixville, ainsi que M. Robert Breault, pour Barnston, et M. Roger Jean-Marie publiciste.

L'Unité mobile de la ligue anti-tuberculeuse sera de passage à Coaticook demain. La roulotte établira ses quartiers au manège militaire de la rue Main est, à Coaticook, et sera ouverte au public de 2 heures à 5 heures p.m., ainsi que de 7 heures à 9 heures p.m.

Toutes les personnes intéressées pourront se présenter pour des radiographies pulmonaires et les responsables y invitent plus particulièrement les personnes qui doivent se procurer une carte de santé, pour répondre aux exigences des lois provinciales et du règlement municipal, à ce sujet.

La parade d'animaux aura lieu le 31 à l'expo de Sherbrooke — SHERBROOKE — Cette année, durant l'exposition de Sherbrooke, soit mercredi le 31 août, il y aura une parade d'animaux, pour le choix de la championne inter-races et du troupeau de chaque race.

A East Angus — Compétitions otéjistes — EAST ANGUS, (GP) — Plusieurs compétitions avaient lieu sur le terrain de jeux d'East Angus, et voici les résultats de ces compétitions, qui variaient suivant leurs âges.

Lancer du poids: Francine Drouin, Bertrand Lessard, Serge Hallé et Denise Robert. Maryse Tétréault et Gérard Comtois.

Saut en hauteur: François Gagné, Lucie Drapeau, Maude Paquin Réjean Beaudoin, Bertrand Lessard, Sylvie Olivier.

Saut en longueur: Denis Bernier, Gaétane Brière, Louise Turcotte, Guy Bisson, Roch Geoffroy, et Y. Tétréault.

Course de l'avant: Roch Champigny, Francine Drouin, Maude Paquin, Céline Geoffroy, et Yves Lapointe.



COLLISION — Deux automobiles se sont heurtées, à l'angle du boulevard Smith et de la rue St-Alphonse, hier, vers 5 heures p.m. La photo ci-haut fait voir l'état d'une des deux voitures impliquées dans cette collision.

(Photo La Tribune, Thetford Mines)

Pertes matérielles de \$4,000

A St-Ferdinand — Trois personnes ont été blessées assez sérieusement hier matin, lorsqu'une explosion s'est produite à St-Ferdinand d'Halifax.

Les blessés sont M. Benoît Boulet, 37 ans, de St-Ferdinand; son fils Gilles, âge de 14 ans, et Mlle Léona Garzaile, 15 ans, de Disraeli. Tous trois ont été brûlés au deuxième degré.

Cet accident s'est produit dans la cour privée de M. Benoît Boulet, à St-Ferdinand d'Halifax. Ce dernier versait de l'essence dans son automobile, lorsque soudain la détonation se fit entendre avec beaucoup de bruit et de fracas. Les personnes qui se trouvaient près de l'automobile furent durement secouées. On les transporta immédiatement à l'hôpital St-Joseph, de Thetford Mines, où ils reposent sous les soins de Dr Daniel Verreault.

Leur état est considéré comme assez sérieux.

Deux règlements d'emprunt dépassant les \$2 millions à Plessisville

Barrage assurant une réserve d'un milliard de gallons d'eau — PLESSISVILLE, (MHL) — Deux règlements d'emprunt, l'un concernant l'extension du fonds industriel de Plessisville au montant de \$1,5 million, soit une augmentation de \$1,250,000, et l'autre la construction du barrage sur la rivière Blanche pour un montant de \$1,228,000 ont été adoptés hier soir, au conseil de ville de Plessisville.

Le barrage servira à la construction d'un lac qui assurera une réserve d'eau de plus d'un milliard de gallons qui pourra être utilisée comme eau potable par la ville et la Coopérative agricole de Granby, qui doit bientôt s'installer à Plessisville.

Ces deux règlements ont été adoptés à l'unanimité par le conseil et par 300 électeurs propriétaires.

Le maire Marcel Collins a relayé tout l'historique des nombreuses et longues négociations qui ont conduit à l'installation de l'usine de la Coopérative de Granby à Plessisville.

Il a donné une idée de la surcharge qui s'est faite alors que 28 municipalités de la province pour obtenir cette industrie stable et surtout de celle faite par la ville de Princeville dont les conditions ont obligé la ville de Plessisville à accepter des clauses dont il fallait à tout prix s'accommoder, selon le maire Collins, pour réussir à garder une filiale de la Coopérative de Granby déjà installée à Plessisville.

M. Coins a aussi mentionné que 155 cultivateurs ont signé une requête qu'ils ont présentée à la Coopérative pour qu'elle considère une dernière fois des dispositions qui paraissent définitives.

M. Desgagnés, ingénieur du bureau Couture, et Me Jean Tétréault, échevin ont donné des explications d'ordre technique et municipal.

Les deux projets ont par la suite été adoptés sans qu'aucune opposition n'ait été exprimée.

Réunion spéciale demain soir — Les parents voudront-ils payer le transport de leurs enfants? — COATICOOK, (AR) — C'est demain soir que les parents seront invités à une réunion spéciale, en vue de discuter du problème d'organisation d'un système de transport pour les enfants devant fréquenter les classes de maternelle, l'an prochain, soit Mme Lucille Bélanger ainsi que Mlles Nicole Siros et Diane Dubois.

Cette réunion a été convoquée à la suite de la décision

du ministère de l'Éducation de ne pas accorder de subvention, cette année, pour le transport des élèves de maternelle et de ne pas reconnaître non plus cette dépense comme étant admissible aux subventions d'équilibre budgétaire. Cette décision avait obligé la Commission scolaire à abandonner le projet d'organiser un circuit d'autobus pour ces enfants.

À la suite de la lettre que la Commission scolaire a fait parvenir aux parents, pour les aviser de cette décision, le secrétariat de la Commission scolaire a reçu des réponses de trois familles seulement, l'avisant qu'ils ne pourraient pas envoyer leurs enfants aux classes maternelles, en septembre, à cause du manque de transport organisé.

Il est également possible que d'autres parents aient pris cette décision, mais n'en aient pas encore avisé la Commission scolaire.

En quelques lignes — DISRAËLI, (HD) — M. l'abbé Conrad Goulette, qui vient d'être nommé curé de Notre-Dame des Bois est un ancien vicaire à Disraeli en 1953-1957. Il quitta Disraeli en 1957 en même temps que l'autre vicaire du temps M. l'abbé Jacques Paquin (vicaire en 1956-1957) et aujourd'hui curé à St-Mathias. Ce double départ marqua pour Disraeli, comme on s'en souvient, la fin de deux vicaires réguliers chez nous.

C'est à 5 h. 30 du matin, le 23 août que fut définitivement cédée le départ des excursionnistes de Disraeli, pour Notre-Dame de la Salette à Entfée, N.H., aux États-Unis, sous la direction des Dames de l'U.C.F.

La clôture officielle de l'OTJ eut lieu tel que prévu avec toutes les attractions coutumières chez les jeunes. Les activités en général furent très bien suivies cette année encore, et les autorités religieuses furent très bien secondées par des ecclésiastiques dévoués de Sherbrooke pour l'animation et la surveillance de cette jeunesse en vacances.

Comme on le sait l'OTJ avait l'utilisation du terrain de jeux des "LOISIRS ARAMIS DE DISRAËLI INC."

La population est invitée, les gardiens de garderies pourront avoir la récompense pour l'excellent travail bénévole qu'ils ont fourni, avec sérieux et ponctualité, pendant toutes les vacances: un voyage qui durera deux jours, probablement aux États-Unis.

Le comité est ainsi composé: M. Maurice Langlois, M. Raoul Gosselin, M. Lauréat Lachance, Mlle Carmelle Gagnon, M. François Beaudoin, et Mme Raoul Gosselin.

Un comité paroissial a été formé à Disraeli et les intéressés pour assister à cette grande démonstration pourront obtenir des billets gratuits de l'un ou l'autre des membres du dit comité.

Le comité est ainsi composé: M. Maurice Langlois, M. Raoul Gosselin, M. Lauréat Lachance, Mlle Carmelle Gagnon, M. François Beaudoin, et Mme Raoul Gosselin.

Un comité paroissial a été formé à Disraeli et les intéressés pour assister à cette grande démonstration pourront obtenir des billets gratuits de l'un ou l'autre des membres du dit comité.

Le comité est ainsi composé: M. Maurice Langlois, M. Raoul Gosselin, M. Lauréat Lachance, Mlle Carmelle Gagnon, M. François Beaudoin, et Mme Raoul Gosselin.

Un comité paroissial a été formé à Disraeli et les intéressés pour assister à cette grande démonstration pourront obtenir des billets gratuits de l'un ou l'autre des membres du dit comité.

Le comité est ainsi composé: M. Maurice Langlois, M. Raoul Gosselin, M. Lauréat Lachance, Mlle Carmelle Gagnon, M. François Beaudoin, et Mme Raoul Gosselin.

Un comité paroissial a été formé à Disraeli et les intéressés pour assister à cette grande démonstration pourront obtenir des billets gratuits de l'un ou l'autre des membres du dit comité.

Le comité est ainsi composé: M. Maurice Langlois, M. Raoul Gosselin, M. Lauréat Lachance, Mlle Carmelle Gagnon, M. François Beaudoin, et Mme Raoul Gosselin.

Un comité paroissial a été formé à Disraeli et les intéressés pour assister à cette grande démonstration pourront obtenir des billets gratuits de l'un ou l'autre des membres du dit comité.

Le comité est ainsi composé: M. Maurice Langlois, M. Raoul Gosselin, M. Lauréat Lachance, Mlle Carmelle Gagnon, M. François Beaudoin, et Mme Raoul Gosselin.

Un comité paroissial a été formé à Disraeli et les intéressés pour assister à cette grande démonstration pourront obtenir des billets gratuits de l'un ou l'autre des membres du dit comité.

Le comité est ainsi composé: M. Maurice Langlois, M. Raoul Gosselin, M. Lauréat Lachance, Mlle Carmelle Gagnon, M. François Beaudoin, et Mme Raoul Gosselin.

Un comité paroissial a été formé à Disraeli et les intéressés pour assister à cette grande démonstration pourront obtenir des billets gratuits de l'un ou l'autre des membres du dit comité.

Le comité est ainsi composé: M. Maurice Langlois, M. Raoul Gosselin, M. Lauréat Lachance, Mlle Carmelle Gagnon, M. François Beaudoin, et Mme Raoul Gosselin.

Un comité paroissial a été formé à Disraeli et les intéressés pour assister à cette grande démonstration pourront obtenir des billets gratuits de l'un ou l'autre des membres du dit comité.

Le comité est ainsi composé: M. Maurice Langlois, M. Raoul Gosselin, M. Lauréat Lachance, Mlle Carmelle Gagnon, M. François Beaudoin, et Mme Raoul Gosselin.

Un comité paroissial a été formé à Disraeli et les intéressés pour assister à cette grande démonstration pourront obtenir des billets gratuits de l'un ou l'autre des membres du dit comité.

Le comité est ainsi composé: M. Maurice Langlois, M. Raoul Gosselin, M. Lauréat Lachance, Mlle Carmelle Gagnon, M. François Beaudoin, et Mme Raoul Gosselin.

Un comité paroissial a été formé à Disraeli et les intéressés pour assister à cette grande démonstration pourront obtenir des billets gratuits de l'un ou l'autre des membres du dit comité.

Le comité est ainsi composé: M. Maurice Langlois, M. Raoul Gosselin, M. Lauréat Lachance, Mlle Carmelle Gagnon, M. François Beaudoin, et Mme Raoul Gosselin.

Un comité paroissial a été formé à Disraeli et les intéressés pour assister à cette grande démonstration pourront obtenir des billets gratuits de l'un ou l'autre des membres du dit comité.

Le comité est ainsi composé: M. Maurice Langlois, M. Raoul Gosselin, M. Lauréat Lachance, Mlle Carmelle Gagnon, M. François Beaudoin, et Mme Raoul Gosselin.

Un comité paroissial a été formé à Disraeli et les intéressés pour assister à cette grande démonstration pourront obtenir des billets gratuits de l'un ou l'autre des membres du dit comité.

Le comité est ainsi composé: M. Maurice Langlois, M. Raoul Gosselin, M. Lauréat Lachance, Mlle Carmelle Gagnon, M. François Beaudoin, et Mme Raoul Gosselin.

Un comité paroissial a été formé à Disraeli et les intéressés pour assister à cette grande démonstration pourront obtenir des billets gratuits de l'un ou l'autre des membres du dit comité.

Le comité est ainsi composé: M. Maurice Langlois, M. Raoul Gosselin, M. Lauréat Lachance, Mlle Carmelle Gagnon, M. François Beaudoin, et Mme Raoul Gosselin.

Un comité paroissial a été formé à Disraeli et les intéressés pour assister à cette grande démonstration pourront obtenir des billets gratuits de l'un ou l'autre des membres du dit comité.

Le comité est ainsi composé: M. Maurice Langlois, M. Raoul Gosselin, M. Lauréat Lachance, Mlle Carmelle Gagnon, M. François Beaudoin, et Mme Raoul Gosselin.

Un comité paroissial a été formé à Disraeli et les intéressés pour assister à cette grande démonstration pourront obtenir des billets gratuits de l'un ou l'autre des membres du dit comité.

Le comité est ainsi composé: M. Maurice Langlois, M. Raoul Gosselin, M. Lauréat Lachance, Mlle Carmelle Gagnon, M. François Beaudoin, et Mme Raoul Gosselin.

Un comité paroissial a été formé à Disraeli et les intéressés pour assister à cette grande démonstration pourront obtenir des billets gratuits de l'un ou l'autre des membres du dit comité.

Le comité est ainsi composé: M. Maurice Langlois, M. Raoul Gosselin, M. Lauréat Lachance, Mlle Carmelle Gagnon, M. François Beaudoin, et Mme Raoul Gosselin.

Un comité paroissial a été formé à Disraeli et les intéressés pour assister à cette grande démonstration pourront obtenir des billets gratuits de l'un ou l'autre des membres du dit comité.

Le comité est ainsi composé: M. Maurice Langlois, M. Raoul Gosselin, M. Lauréat Lachance, Mlle Carmelle Gagnon, M. François Beaudoin, et Mme Raoul Gosselin.

Un comité paroissial a été formé à Disraeli et les intéressés pour assister à cette grande démonstration pourront obtenir des billets gratuits de l'un ou l'autre des membres du dit comité.

Le comité est ainsi composé: M. Maurice Langlois, M. Raoul Gosselin, M. Lauréat Lachance, Mlle Carmelle Gagnon, M. François Beaudoin, et Mme Raoul Gosselin.

Un comité paroissial a été formé à Disraeli et les intéressés pour assister à cette grande démonstration pourront obtenir des billets gratuits de l'un ou l'autre des membres du dit comité.

Le comité est ainsi composé: M. Maurice Langlois, M. Raoul Gosselin, M. Lauréat Lachance, Mlle Carmelle Gagnon, M. François Beaudoin, et Mme Raoul Gosselin.

Un comité paroissial a été formé à Disraeli et les intéressés pour assister à cette grande démonstration pourront obtenir des billets gratuits de l'un ou l'autre des membres du dit comité.

Le comité est ainsi composé: M. Maurice Langlois, M. Raoul Gosselin, M. Lauréat Lachance, Mlle Carmelle Gagnon, M. François Beaudoin, et Mme Raoul Gosselin.

Un comité paroissial a été formé à Disraeli et les intéressés pour assister à cette grande démonstration pourront obtenir des billets gratuits de l'un ou l'autre des membres du dit comité.

Le comité est ainsi composé: M. Maurice Langlois, M. Raoul Gosselin, M. Lauréat Lachance, Mlle Carmelle Gagnon, M. François Beaudoin, et Mme Raoul Gosselin.

Un comité paroissial a été formé à Disraeli et les intéressés pour assister à cette grande démonstration pourront obtenir des billets gratuits de l'un ou l'autre des membres du dit comité.

Le comité est ainsi composé: M. Maurice Langlois, M. Raoul Gosselin, M. Lauréat Lachance, Mlle Carmelle Gagnon, M. François Beaudoin, et Mme Raoul Gosselin.

Un comité paroissial a été formé à Disraeli et les intéressés pour assister à cette grande démonstration pourront obtenir des billets gratuits de l'un ou l'autre des membres du dit comité.

Le comité est ainsi composé: M. Maurice Langlois, M. Raoul Gosselin, M. Lauréat Lachance, Mlle Carmelle Gagnon, M. François Beaudoin, et Mme Raoul Gosselin.

Un comité paroissial a été formé à Disraeli et les intéressés pour assister à cette grande démonstration pourront obtenir des billets gratuits de l'un ou l'autre des membres du dit comité.

Le comité est ainsi composé: M. Maurice Langlois, M. Raoul Gosselin, M. Lauréat Lachance, Mlle Carmelle Gagnon, M. François Beaudoin, et Mme Raoul Gosselin.

Un comité paroissial a été formé à Disraeli et les intéressés pour assister à cette grande démonstration pourront obtenir des billets gratuits de l'un ou l'autre des membres du dit comité.

Le comité est ainsi composé: M. Maurice Langlois, M. Raoul Gosselin, M. Lauréat Lachance, Mlle Carmelle Gagnon, M. François Beaudoin, et Mme Raoul Gosselin.

Un comité paroissial a été formé à Disraeli et les intéressés pour assister à cette grande démonstration pourront obtenir des billets gratuits de l'un ou l'autre des membres du dit comité.

Le comité est ainsi composé: M. Maurice Langlois, M. Raoul Gosselin, M. Lauréat Lachance, Mlle Carmelle Gagnon, M. François Beaudoin, et Mme Raoul Gosselin.

Un comité paroissial a été formé à Disraeli et les intéressés pour assister à cette grande démonstration pourront obtenir des billets gratuits de l'un ou l'autre des membres du dit comité.

Le comité est ainsi composé: M. Maurice Langlois, M. Raoul Gosselin, M. Lauréat Lachance, Mlle Carmelle Gagnon, M. François Beaudoin, et Mme Raoul Gosselin.

Un comité paroissial a été formé à Disraeli et les intéressés pour assister à cette grande démonstration pourront obtenir des billets gratuits de l'un ou l'autre des membres du dit comité.

Le comité est ainsi composé: M. Maurice Langlois, M. Raoul Gosselin, M. Lauréat Lachance, Mlle Carmelle Gagnon, M. François Beaudoin, et Mme Raoul Gosselin.

Un comité paroissial a été formé à Disraeli et les intéressés pour assister à cette grande démonstration pourront obtenir des billets gratuits de l'un ou l'autre des membres du dit comité.

Le comité est ainsi composé: M. Maurice Langlois, M. Raoul Gosselin, M. Lauréat Lachance, Mlle Carmelle Gagnon, M. François Beaudoin, et Mme Raoul Gosselin.

Un comité paroissial a été formé à Disraeli et les intéressés pour assister à cette grande démonstration pourront obtenir des billets gratuits de l'un ou l'autre des membres du dit comité.

Le comité est ainsi composé: M. Maurice Langlois, M. Raoul Gosselin, M. Lauréat Lachance, Mlle Carmelle Gagnon, M. François Beaudoin, et Mme Raoul Gosselin.

Un comité paroissial a été formé à Disraeli et les intéressés pour assister à cette grande



EXPOSITION. — Plusieurs parents ont défilé sur la mezzanine de la Caisse Populaire St-Frédéric, hier, afin de voir les travaux réalisés par leurs enfants depuis le début de la saison otéjiste, dans le domaine des arts. L'exposition se poursuit aujourd'hui et se clôturera demain soir.

M. Gilles Fortin ne pouvant plus la diriger

L'orchestre symphonique de Drummondville démantelé bientôt?

DRUMMONDVILLE, (ML) — M. Gilles Fortin ne pourra pas diriger l'orchestre symphonique de Drummondville lors du prochain gala artistique. N'étant plus à l'emploi de la Commission scolaire locale, il n'est plus de ses attributions de s'occuper des musiciens qui forment l'ensemble.

L'orchestre symphonique s'est fait produire à quatre reprises devant la population du Grand Drummondville au cours des derniers mois. Ses membres, dirigés par M. Fortin avaient eu le grand honneur d'intervenir plusieurs fois de leur répertoire devant plusieurs hauts personnalités dans le domaine de la musique dont entre autres M. Georges Little, directeur de la musique au ministère de l'Éducation, M. Raymond Davy, président de l'Académie de musique du Québec, et l'organiste à l'Oratoire St-Joseph ainsi que M. Yves Bédard, conseiller pédagogique en musique à l'Université Laval.

Les mélomanes de l'orchestre symphonique suivent des leçons à toute les semaines depuis la formation du groupe sous la direction de M. Horace Boas, de Sherbrooke.

M. Fortin, maintenant à l'emploi de la Régionale St-François, déclarait au journaliste de La Tribune qu'il ne peut dorénavant s'occuper du groupe parce que les instruments qu'utilisent les musiciens de l'orchestre sont la propriété de la Commission scolaire locale.

Il serait très honoré par la Commission Scolaire Régionale de faire l'achat d'instruments et il est très heureux de voir la Commission scolaire locale employer un nouveau responsable pour s'occuper de

Chronique otéjiste

DRUMMONDVILLE, (ML) — Aujourd'hui, à 2 heures de l'après-midi, les adolescents et adolescentes accompagnés des moniteurs et monitrices auront l'avantage de participer à un tournoi de tir à l'arc qui se disputera dans le parc de l'école Mayrand.

Celui et celle qui sortira vainqueur de ce tournoi se verra attribuer le trophée "Robin des Bois".

Lors des courses de bazoos et de bicyclettes qui ont eu lieu dernièrement dans la rue Brock, plus de 1.000 personnes étaient présentes pour voir à l'œuvre ces conducteurs en herbe.

On a enregistré 28 bazoos qui ont pris le signal du départ tandis que 56 jeunes filles ont tenté de maîtriser leur bicyclette à pas de tortue pour arriver la dernière au fil d'arrivée.

Le MLL 5 de Jacques Cyr a remporté la victoire en finale aux dépens du H 1 de Jean Lemoyne. Chez les filles, ce sont Mlles Gisèle Beaudoin (14-16), Christiane Turcotte (12-14) et Monique Guay qui ont réussi à parvenir à l'arrivée sans mettre un pied à terre.

Le club du parc Woodyatt a remporté le championnat de la ligue de balle-molle Pee-Wee OTJ avec une fiche de 13 victoires et 2 pointes nulles en 16 parties cet été. Il a devancé son plus proche adversaire avec une forte marge en l'occurrence le parc St-Henri. Quant au jeune Tuernay, il a gagné le titre du meilleur frappeur avec une moyenne supérieure à .700, ayant obtenu 17 coups sûrs.

Le parc Beauchemin a connu une poussée victorieuse vers la fin de la saison régulière pour remporter le championnat de la ligue de baseball Bantam OTJ. Le parc Beauchemin a terminé en tête avec un faible pourcentage sur le parc St-Joseph qui avait dominé le classement presque toute la saison. Robert Danis, du parc Ferland, a été le meilleur frappeur du circuit avec une moyenne de .730, soit 18 coups sûrs en 25 présences au marbre.

Dans la ligue de baseball Midget, c'est le club du parc Pie X qui a terminé en première place avec un record de 13 triomphes en 15 parties. Il a devancé le parc St-Joseph par six points.

Le parc Beauchemin a été très en vedette dans les concours de piste et pelouse pour la semaine du 1er au 5 août. Cinq de leur porte-couleurs ont obtenu les meilleurs pointages.

Le directeur des moniteurs, Pierre-Paul Blouin, a été encore enchanté cette année du concours de chiens et de chats qui a eu lieu au Centre civique jeudi dernier devant plus de 1.000 personnes.

Pour la dernière semaine de l'OTJ, qui sera du 22 au 24 août, on annonce une soirée de cinéma, un bingo et un feu d'artifice.

Le secrétariat de la Commission scolaire déménage au 300 de la rue St-Georges

DRUMMONDVILLE, (ML) — Le secrétariat de la Commission scolaire locale, M. Lépine, désire informer la population que le secrétariat vient de déménager dans l'édifice administratif situé au 300 rue

St-Georges.

Le secrétariat de la Commission scolaire régionale sera également déménagé à cet endroit d'ici peu. Le numéro de téléphone demeure inchangé.



CLUB DES BLEUETS. — Les membres du Club social des Bleuets de Drummondville, groupant les personnes originaires du Lac-St-Jean ou du Saguenay, se réunissent en fin de semaine au camp santé. Sur la photo, dans l'ordre habituel, M. Claude Robin, vice-président, Mlle Hélène Masse, secrétaire et Léger Larouche, publiciste, quelques instants avant que l'on ne hisse les couleurs du Club. (Photo La Tribune, Drummondville)

Complexe polyvalent d'Acton Vale

Québec décidera-t-il du site ?

A Drummondville-Ouest

Effractions dans deux résidences privées

DRUMMONDVILLE, (JRL) — La Sûreté provinciale de Drummondville poursuit son enquête relativement à des vols par effraction perpétrés dans des résidences privées de Drummondville-Ouest, dans des circonstances qui se ressemblent étrangement.

Les limiers enquêtaient sur un méfait commis à la maison de M. Charles McKenzie ou des individus s'étaient introduits par effraction pour y dérober une somme d'argent d'environ \$50, quand une autre plainte est parvenue de M. Martial Bellemare, ou des malfaiteurs ont râlé en fin de semaine une somme d'argent encore indéterminée.

Dans les deux cas, les individus ont pénétré par un soupirail de cave avant de dévaliser leur butin.

Le vol chez M. Bellemare a été constaté dimanche après-midi alors qu'il n'y avait évidemment personne à la maison.

L'enquête se poursuit dans les deux cas.

Autres méfaits

Par ailleurs, la Sûreté municipale de Drummondville, en enquête sur l'important vol de cigarettes commis à l'entre-pôt Gaudet au cours de la fin de semaine dernière.

La marchandise n'a pas encore été retrouvée.

Toujours au cours des dernières heures, un vol d'argent a été rapporté au chalet du club de croquet de la Celanese. Les policiers enquêtent également sur ce méfait.



NOMINATION — M. Paul E. Martel, de Drummondville, conseiller en prévention de l'Association de Prévention des Accidents Industriels, vient d'être promu au poste d'assistant de l'entraînement. (Photo La Tribune, Drummondville)

Chronique municipale

DRUMMONDVILLE-SUD (ML) — L'industrie Canadian Celanese a demandé à l'extrémité de la 11e avenue, un plan d'urbanisme de la municipalité. Les échevins lui en ont remis un, afin d'y aménager une entrée pour la future usine expérimentale.

Le président de la ligue des propriétaires vient de s'adresser au conseil de ville pour obtenir une copie du plan directeur d'urbanisme de la municipalité. Les échevins lui en ont remis un, afin d'y aménager une entrée pour la future usine expérimentale.

L'échevin Benoît Lemieux occupera le poste de pro-maire de la municipalité durant les prochains trois mois.

"Serait-il possible d'aménager un quai où nous pourrions amarrer nos bateaux, à l'extrémité de ce quartier à l'ouest de la rue Brock? La chose semble difficile selon la réponse qui lui a été faite, car une lisière de terrains d'environ 30 pieds sépare la rivière de la rue 11e et le propriétaire de cette bande de terre ne peut être forcé à donner son terrain, car la raison n'est pas valable aux yeux de la loi.

Le directeur des bâtiments de la municipalité a octroyé 9 permis de réparations à des résidences privées durant le dernier mois pour une valeur de \$6.000.

56 jeunes filles ont participé à cette course tandis que 30 bazoos environ ont défilé la pente de la rue Brock à une grande vitesse. Une foule d'environ 1.000 personnes était massée de chaque côté de la rue pour encourager leurs favoris.

Quant à la course-tortue, Mlles Gisèle Beaudoin, des 14-16, Christiane Turcotte, des 12-14, et Monique Guay, de Woodyatt, réussirent à atteindre le bas de la pente les dernières sans poser pied à terre, maîtriser de cette manière leur bicyclette et leur équilibre.

A noter que ces activités seront reportées au programme pour l'été 1967.



TOURNEE DE TENNIS. — La tournée de tennis Dow sera à Drummondville le 31 août courant au Centre civique alors que Robert Bédard, François Godbout et les frères Carpenter Mike et Keith seront sur les lieux. Cette nouvelle a été annoncée lors d'une conférence de presse laquelle participa MM. François Godbout, tennismen bien connus, Réjean Bergeron, de la Brasserie Dow, Philippe Bernier, maire de Drummondville ainsi que Jacques Boileau et Jean-Guy Gauthier, organisateurs de l'événement. (Photo La Tribune, Drummondville)

A St-Zéphirin

Vieillard perdu durant quelques heures en forêt

DRUMMONDVILLE, (ML) — Un vieillard de 71 ans, M. Theodore Guillotte, du 421 rue St-Bruno, Drummondville, a été retrouvé après quelques heures de recherches, hier soir. Il s'était égaré dans un bois de St-Zéphirin durant une cueillette de bleuets.

La disparition du septuagénaire a été signalée à la PP du bureau de Nicolet vers 4 heures hier après-midi, par quelques parents qui l'accompagnaient qui se sont inquiétés du retard de M. Guillotte.

Le vieillard avait pénétré dans le bois aux environs de 8 heures et les volontaires qui s'étaient rendus à la demande de l'agent Savard, responsable des recherches, ont localisé le disparu vers 8h30 hier soir. Il a donc séjourné dans la forêt durant plus de 12 heures.

Il semblait en bonne condition physique, selon la déclaration des secouristes. La fatigue marquait cependant la figure du vieux qui s'en est tiré avec une bonne peur.

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Saura-t-on jamais où sera définitivement aménagé le complexe secondaire polyvalent d'Acton Vale? Le sujet défraie la chronique scolaire depuis près d'un an maintenant sans qu'on puisse faire le point et rallier l'opinion des corps publics intéressés à un site commun.

Encore hier soir, à la séance ajournée de la régionale, une très vive discussion s'est élevée autour de ce problème.

Il en résulte pour l'instant que les commissaires sur proposition de leur collègue, M. Paul Rousseau, s'en tiennent à leur position sur le site numéro 3.

La porte reste ouverte au site No 1 et c'est à peu près le seul progrès réalisé au cours de cette interminable discussion.

Après des échanges particulièrement vifs entre M. Rousseau, M. Robert Ouimet et le citoyen Omer Mondor, d'Acton Vale, Me Rousseau a accepté que soit ajouté à sa proposition le fait que si Québec estime le site No 1 plus favorable, les commissaires se rallieront à cette opinion. Tout ce qu'on désire, c'est que le projet soit définitivement amorcé et sans délai.

Entre temps, le notaire Fagnan, d'Acton Vale, est chargé de produire l'estime du coût du site no 1 de l'expédier au ministère, lequel sera en mesure d'apprécier la valeur des deux terrains et de se prononcer, même si les officiers de l'Éducation ont répété à plusieurs reprises qu'il appartenait à la Commission scolaire et non pas au ministère de choisir le terrain.

Conseil

Le président Gerald Jutra a donné lecture de la lettre du conseil d'Acton Vale, en date du 12 août, laquelle affirme clairement l'opinion des édiles en faveur du site no 1.

Le commissaire Robert Ouimet rappelle que le conseil municipal avait déjà promis d'assurer les services publics, là où la commission scolaire déciderait de bâtir l'école.

Hausse de 35 cents l'heure pour trois ans

Les employés du Fil National Ltée signent une nouvelle convention

DRUMMONDVILLE, (Spéciale) — Les employés de l'usine Fil National Ltée de Sherbrooke, groupés dans un syndicat de l'Union des Ouvriers du Textile d'Amérique (Local 1506) FAT-CO-CTC-ETQ, viennent de signer un contrat de travail de trois ans, comportant des gains globaux de \$0.35 l'heure.

La convention prévoit entre autres les augmentations suivantes :

- \$0.10 l'heure rétroactif au 1er mars 1966;
- \$0.08 l'heure au 1er mars 1967;
- \$0.12 l'heure au 1er mars 1968.

Les ouvriers bénéficieront aussi d'un congé additionnel payé, pour former un total de neuf congés.

Le contrat comporte également des améliorations dans les bénéfices des vacances, plusieurs ajustements pour différentes occupations et réduction de six heures dans une occupation avec pleine compensation; ces bénéfices forment un total de \$0.95 l'heure.

Tous les employés seront payés temps double s'ils travaillent les jours de congés statutaires, y compris les chauffeurs de bouillottes.

La nouvelle convention comporte enfin des améliorations dans les congés d'absence payés en cas de mortalité des proches parents et des améliorations dans les clauses mécaniques.

Le contrat comporte également des améliorations dans les bénéfices des vacances, plusieurs ajustements pour différentes occupations et réduction de six heures dans une occupation avec pleine compensation; ces bénéfices forment un total de \$0.95 l'heure.

Tous les employés seront payés temps double s'ils travaillent les jours de congés statutaires, y compris les chauffeurs de bouillottes.

La nouvelle convention comporte enfin des améliorations dans les congés d'absence payés en cas de mortalité des proches parents et des améliorations dans les clauses mécaniques.

Le contrat comporte également des améliorations dans les bénéfices des vacances, plusieurs ajustements pour différentes occupations et réduction de six heures dans une occupation avec pleine compensation; ces bénéfices forment un total de \$0.95 l'heure.

Tous les employés seront payés temps double s'ils travaillent les jours de congés statutaires, y compris les chauffeurs de bouillottes.

La nouvelle convention comporte enfin des améliorations dans les congés d'absence payés en cas de mortalité des proches parents et des améliorations dans les clauses mécaniques.

Le contrat comporte également des améliorations dans les bénéfices des vacances, plusieurs ajustements pour différentes occupations et réduction de six heures dans une occupation avec pleine compensation; ces bénéfices forment un total de \$0.95 l'heure.

Tous les employés seront payés temps double s'ils travaillent les jours de congés statutaires, y compris les chauffeurs de bouillottes.

La nouvelle convention comporte enfin des améliorations dans les congés d'absence payés en cas de mortalité des proches parents et des améliorations dans les clauses mécaniques.

Le contrat comporte également des améliorations dans les bénéfices des vacances, plusieurs ajustements pour différentes occupations et réduction de six heures dans une occupation avec pleine compensation; ces bénéfices forment un total de \$0.95 l'heure.

Tous les employés seront payés temps double s'ils travaillent les jours de congés statutaires, y compris les chauffeurs de bouillottes.

La nouvelle convention comporte enfin des améliorations dans les congés d'absence payés en cas de mortalité des proches parents et des améliorations dans les clauses mécaniques.

Le contrat comporte également des améliorations dans les bénéfices des vacances, plusieurs ajustements pour différentes occupations et réduction de six heures dans une occupation avec pleine compensation; ces bénéfices forment un total de \$0.95 l'heure.

Tous les employés seront payés temps double s'ils travaillent les jours de congés statutaires, y compris les chauffeurs de bouillottes.

joint des Cantons de l'Est, en collaboration avec le comité de négociations, forme de M. René Laverdière, président du local; M. Robert Lavigne, vice-président et Mme Thérèse Perreault, secrétaire-archiviste.



PALETTE BRULEE! — Un nouveau sport vient de faire son apparition sur les terrains de jeux du Grand Drummondville. Il s'agit de la palette brûlée. C'est un mélange de ping pong, de balle-molle et de baseball. Les règlements prévoient que 3 joueurs peuvent s'arrêter sur chacun des coussins formant un losange identique à celui d'un terrain de balle-molle normal. Ce sport monte en popularité auprès des jeunes filles qui l'ont adopté dès le début. (Photo La Tribune)

Modification au zonage

La Ligue se réjouit de l'attitude du conseil

DRUMMONDVILLE, (JRL) — La ligue des propriétaires de Drummondville vient de faire savoir à la cité qu'elle a approuvé avec satisfaction la décision du conseil de ne pas modifier le zonage dans le quartier St-Jean-Baptiste pour permettre la construction d'un poste d'essence dans une zone résidentielle, à la hauteur de la 18e Avenue.

Dans une lettre adressée au maire et aux échevins, la direction de la Ligue rappelle que l'organisme a favorisé l'établissement d'un plan directeur d'urbanisme dans la cité et "tant que ce plan ne sera pas définitif, nous souhaitons ardemment qu'aucune modification de zonage ne vienne entraver le travail de notre expert".

La Ligue félicite le conseil pour son attitude énergique de refus vis-à-vis la modification de zonage et souhaite que son attitude demeure ferme tant que le plan d'urbanisme ne sera pas accepté définitivement.

Breve sortie des pompiers

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Les pompiers de la cité ont été appelés au 253 rue Dorion, hier avant midi, où un camion avait heurté des fils électriques.

Des étincelles se sont dirigées vers la maison de M. Edouard Roger, mais les dégâts n'ont pas été plus considérables.

La sortie des pompiers a été de très courte durée.



REPRESENTANTS. — Deux jeunes tennismen de Drummondville ont dignement représenté la cité à Ottawa au Club Rideau, en fin de semaine dernière, lors des championnats juniors canadiens. En effet, Paul Desfossez et Jacques Verrier, photographés ici en compagnie de M. Jean-Luc Pépin et Jean-Guy Gauthier, ont très bien figuré à cette importante compétition de tennis. Le jeune Desfossez, en compétition au moment où la photo fut prise, n'était pas encore éliminé de la classe de 16 ans.

SHERBROOKE, MARDI, 16 AOUT 1966

La parade d'animaux aura lieu le 31 à l'expo de Sherbrooke

SHERBROOKE — Cette année, durant l'exposition de Sherbrooke, soit mercredi le 31 août, il y aura une parade d'animaux, pour le choix de la championne inter-races et du troupeau de chaque race.

Programme

Cette soirée débutera à 7h.30 par le jugement de la championne inter-races. Ce jugement sera suivi du choix du meilleur pis. Puis suivra le défile des bovins laitiers qui groupera des sujets de cinq races: Ayrshire, Canadienne, Guernsey, Holstein et Jersey. C'est au cours de cette parade que l'on décernera le ruban spécial pour le meilleur troupeau de chaque race ainsi que les bannières au meilleur exposant et au meilleur éleveur.

A East Angus

Compétitions oléjistiques

EAST ANGUS, (GP) — Plusieurs compétitions avaient lieu sur le terrain de jeux d'East Angus, et voici les résultats de ces compétitions, qui variaient suivant leurs âges.

Lancer du poids: Francine Drouin, Bertrand Lessard, Serge Hallé et Denise Robert. Maryse Tétrault et Gérard Comtois.

Saut en hauteur: François Gagné, Lucie Drapeau, Maude Paquin, Réjean Beaudoin, Bertrand Lessard, Sylvie Olivier.

Saut en longueur: Denis Bernier, Gaétane Brière, Louise Turcotte, Guy Bisson, Roch Geoffroy, et Y. Tétrault.

Course de l'avant: Roch Champigny, Francine Drouin, Maude Paquin, Céline Geoffroy, et Yves Lapointe.

Championnat de golf à Coaticook

Trois joueurs assurés de participer à la finale

COATICOOK, (AR) — Trois joueurs, dans chaque classe, se sont déjà assurés les honneurs d'une place dans la série finale du tournoi de golf pour déterminer le championnat du club de golf de Coaticook.

Ces joueurs devront cependant attendre maintenant que les rondes, dans les autres séries semi-finales, soient complétées avant de connaître leur futur adversaire.

Ce tournoi à la ronde se dispute depuis près d'un mois, à Coaticook et il reste trois rencontres de semi-finales ainsi qu'une rencontre de quart de finale à disputer.

Dans la classe A, Herman Sénécal, qui s'était assuré les honneurs de sa rencontre quart de finale en triomphant de C. Lapointe par 5-4, et du bas pavillon devant Raoul Pélouin, qui s'est assuré une place en semi-finale par une victoire de 4-3. Ce dernier avait précédemment battu Daniel Bissonnette par 2-1 en quart de finale.

G. Fournier, qui a triomphé de C. Landry par le compte de 4-2, rencontrera en semi-finale Russell Murphy, qui a remporté une victoire de 2-0 aux dépens de Conrad Jacob.

Classé B Dans la classe B, Bernard

Paquette est rendu en finale et devra attendre le résultat de l'autre semi-finale, pour connaître son rival. B. Paquette s'est assuré la place en finale en triomphant successivement de A. Cloutier et de Robert Audet, en quart et semi-finale.

Par contre, N. Dougherty, qui avait triomphé de J.-B. Bolduc par 2-0 en quart de finale, sera opposé à R. Legault en semi-finale. Ce dernier a remporté une victoire de 4-3 aux dépens de R. Raboin en quart-de-finale.

On rappelle à toute la population de Sherbrooke et de la région, que l'exposition sera tenue, cette année, à partir de vendredi soir, le 26 août, au jeudi soir, premier septembre.

On rappelle à toute la population de Sherbrooke et de la région, que l'exposition sera tenue, cette année, à partir de vendredi soir, le 26 août, au jeudi soir, premier septembre.

On rappelle à toute la population de Sherbrooke et de la région, que l'exposition sera tenue, cette année, à partir de vendredi soir, le 26 août, au jeudi soir, premier septembre.

On rappelle à toute la population de Sherbrooke et de la région, que l'exposition sera tenue, cette année, à partir de vendredi soir, le 26 août, au jeudi soir, premier septembre.

On rappelle à toute la population de Sherbrooke et de la région, que l'exposition sera tenue, cette année, à partir de vendredi soir, le 26 août, au jeudi soir, premier septembre.

On rappelle à toute la population de Sherbrooke et de la région, que l'exposition sera tenue, cette année, à partir de vendredi soir, le 26 août, au jeudi soir, premier septembre.

On rappelle à toute la population de Sherbrooke et de la région, que l'exposition sera tenue, cette année, à partir de vendredi soir, le 26 août, au jeudi soir, premier septembre.

On rappelle à toute la population de Sherbrooke et de la région, que l'exposition sera tenue, cette année, à partir de vendredi soir, le 26 août, au jeudi soir, premier septembre.

On rappelle à toute la population de Sherbrooke et de la région, que l'exposition sera tenue, cette année, à partir de vendredi soir, le 26 août, au jeudi soir, premier septembre.

On rappelle à toute la population de Sherbrooke et de la région, que l'exposition sera tenue, cette année, à partir de vendredi soir, le 26 août, au jeudi soir, premier septembre.

On rappelle à toute la population de Sherbrooke et de la région, que l'exposition sera tenue, cette année, à partir de vendredi soir, le 26 août, au jeudi soir, premier septembre.

On rappelle à toute la population de Sherbrooke et de la région, que l'exposition sera tenue, cette année, à partir de vendredi soir, le 26 août, au jeudi soir, premier septembre.

On rappelle à toute la population de Sherbrooke et de la région, que l'exposition sera tenue, cette année, à partir de vendredi soir, le 26 août, au jeudi soir, premier septembre.

On rappelle à toute la population de Sherbrooke et de la région, que l'exposition sera tenue, cette année, à partir de vendredi soir, le 26 août, au jeudi soir, premier septembre.

On rappelle à toute la population de Sherbrooke et de la région, que l'exposition sera tenue, cette année, à partir de vendredi soir, le 26 août, au jeudi soir, premier septembre.

On rappelle à toute la population de Sherbrooke et de la région, que l'exposition sera tenue, cette année, à partir de vendredi soir, le 26 août, au jeudi soir, premier septembre.

On rappelle à toute la population de Sherbrooke et de la région, que l'exposition sera tenue, cette année, à partir de vendredi soir, le 26 août, au jeudi soir, premier septembre.

On rappelle à toute la population de Sherbrooke et de la région, que l'exposition sera tenue, cette année, à partir de vendredi soir, le 26 août, au jeudi soir, premier septembre.

On rappelle à toute la population de Sherbrooke et de la région, que l'exposition sera tenue, cette année, à partir de vendredi soir, le 26 août, au jeudi soir, premier septembre.

On rappelle à toute la population de Sherbrooke et de la région, que l'exposition sera tenue, cette année, à partir de vendredi soir, le 26 août, au jeudi soir, premier septembre.

On rappelle à toute la population de Sherbrooke et de la région, que l'exposition sera tenue, cette année, à partir de vendredi soir, le 26 août, au jeudi soir, premier septembre.

On rappelle à toute la population de Sherbrooke et de la région, que l'exposition sera tenue, cette année, à partir de vendredi soir, le 26 août, au jeudi soir, premier septembre.

On rappelle à toute la population de Sherbrooke et de la région, que l'exposition sera tenue, cette année, à partir de vendredi soir, le 26 août, au jeudi soir, premier septembre.

On rappelle à toute la population de Sherbrooke et de la région, que l'exposition sera tenue, cette année, à partir de vendredi soir, le 26 août, au jeudi soir, premier septembre.

On rappelle à toute la population de Sherbrooke et de la région, que l'exposition sera tenue, cette année, à partir de vendredi soir, le 26 août, au jeudi soir, premier septembre.

On rappelle à toute la population de Sherbrooke et de la région, que l'exposition sera tenue, cette année, à partir de vendredi soir, le 26 août, au jeudi soir, premier septembre.



LEGIION CANADIENNE. — Comme par les années passées, les membres de la Légion Canadienne, section 25 et leurs familles d'East Angus ont été reçus au chalet du ministre Claude Gosselin pour y passer l'après-midi. En guise de reconnaissance, le président et la présidente, M. et Mme Norman Davis, d'East Angus, ont présenté à Mme Gosselin des fleurs, et, à M. Gosselin, un cadeau souvenir.



"DANS L'ENT" — On peut dire que ce jeune chevreuil est dans l'ent, puisque aucun être humain ne l'effraye. Il va tout simplement s'abreuver dans le lac miroir, sans se préoccuper du photographe qui vient le croquer à quelque quatre pieds de lui sans même se déranger. Ce jeune chevreuil a été capturé dans les bois de St-Mathias de Bonneterre par M. Noël Bolduc qui l'a remis au ministre des Terres et Forêts, M. Claude Gosselin et son fils André l'a adopté, l'a nourri et l'a élevé sans le capturer. Il est libre, court partout dans la forêt près du chalet de M. Gosselin, et revient toujours au bercail. Il semble se sentir en sécurité sur le terrain du ministre des Terres et Forêts.

Doris Gauthier couronnée reine de l'exposition de Marbleton

MARBLETON, (spéciale, G.P.) — C'est en fin de semaine qu'avait lieu le couronnement de la nouvelle reine de l'exposition de Marbleton. C'est Mlle Doris Gauthier qui eut cet honneur; elle fut couronnée par la reine de l'exposition 1965, Sa majesté Diane Gagnon.

Cinq candidates aspiraient à ce titre, mais Mlle Gauthier les a devancées en vendant le plus grand nombre de billets. Ces aspirantes à ce titre

étaient: Mlle Céline Nadeau, Louise Picard, Lise Prévost et Paulette Lecomte. C'est Mlle Doris Gauthier qui eut cet honneur; elle fut couronnée par la reine de l'exposition 1965, Sa majesté Diane Gagnon.

Ces aspirantes à ce titre étaient: Mlle Céline Nadeau, Louise Picard, Lise Prévost et Paulette Lecomte. C'est Mlle Doris Gauthier qui eut cet honneur; elle fut couronnée par la reine de l'exposition 1965, Sa majesté Diane Gagnon.

Ces aspirantes à ce titre étaient: Mlle Céline Nadeau, Louise Picard, Lise Prévost et Paulette Lecomte. C'est Mlle Doris Gauthier qui eut cet honneur; elle fut couronnée par la reine de l'exposition 1965, Sa majesté Diane Gagnon.

Ces aspirantes à ce titre étaient: Mlle Céline Nadeau, Louise Picard, Lise Prévost et Paulette Lecomte. C'est Mlle Doris Gauthier qui eut cet honneur; elle fut couronnée par la reine de l'exposition 1965, Sa majesté Diane Gagnon.

Ces aspirantes à ce titre étaient: Mlle Céline Nadeau, Louise Picard, Lise Prévost et Paulette Lecomte. C'est Mlle Doris Gauthier qui eut cet honneur; elle fut couronnée par la reine de l'exposition 1965, Sa majesté Diane Gagnon.

Ces aspirantes à ce titre étaient: Mlle Céline Nadeau, Louise Picard, Lise Prévost et Paulette Lecomte. C'est Mlle Doris Gauthier qui eut cet honneur; elle fut couronnée par la reine de l'exposition 1965, Sa majesté Diane Gagnon.

Ces aspirantes à ce titre étaient: Mlle Céline Nadeau, Louise Picard, Lise Prévost et Paulette Lecomte. C'est Mlle Doris Gauthier qui eut cet honneur; elle fut couronnée par la reine de l'exposition 1965, Sa majesté Diane Gagnon.

Ces aspirantes à ce titre étaient: Mlle Céline Nadeau, Louise Picard, Lise Prévost et Paulette Lecomte. C'est Mlle Doris Gauthier qui eut cet honneur; elle fut couronnée par la reine de l'exposition 1965, Sa majesté Diane Gagnon.

Ces aspirantes à ce titre étaient: Mlle Céline Nadeau, Louise Picard, Lise Prévost et Paulette Lecomte. C'est Mlle Doris Gauthier qui eut cet honneur; elle fut couronnée par la reine de l'exposition 1965, Sa majesté Diane Gagnon.

Ces aspirantes à ce titre étaient: Mlle Céline Nadeau, Louise Picard, Lise Prévost et Paulette Lecomte. C'est Mlle Doris Gauthier qui eut cet honneur; elle fut couronnée par la reine de l'exposition 1965, Sa majesté Diane Gagnon.

Ces aspirantes à ce titre étaient: Mlle Céline Nadeau, Louise Picard, Lise Prévost et Paulette Lecomte. C'est Mlle Doris Gauthier qui eut cet honneur; elle fut couronnée par la reine de l'exposition 1965, Sa majesté Diane Gagnon.

Elèves de 8e et de 9e années

Protestations d'Ayer's Cliff, de Martinville et de St-Sébastien

SHERBROOKE, (YR) — Les pressions se sont poursuivies hier, sur la régionale, provenant de petites commissions scolaires rurales, qui voulaient garder dans leurs limites territoriales les 8e et 9e années.

De nombreuses lettres ont été lues, hier soir, provenant des commissions scolaires locales d'Ayer's Cliff, Martinville et St-Sébastien.

La formule varie selon les commissions scolaires. Ainsi, St-Sébastien "rejette" cette décision et refuse de s'occuper de l'enseignement au transport de ses élèves de 8e et 9e années vers Ste-Cécile ou Lac-Mégantic.

Martinville veut que la régionale lui fournisse des professeurs pour que les élèves de 8e et 9e années reçoivent l'enseignement à l'école du village. Une requête signée par

En attendant la construction d'une école temporaire de 20 classes

Alternance dans les écoles de Windsor au cours de septembre

SHERBROOKE, (Y.R.) — La Commission scolaire régionale de l'Estrie sera forcée, au début de septembre, d'instaurer l'alternance dans les écoles de Windsor, à cause d'un manque sérieux de locaux.

M. Daniel Fréchette, directeur général des écoles, a révélé que la construction de l'école temporaire de 20 classes, à Windsor, ne sera terminée qu'à la fin de septembre ou au début d'octobre.

"Nous devons donc changer l'horaire normal et organiser trois groupes d'étudiants par jour", a dit M. Fréchette. Ce dernier a cependant insisté fortement sur le caractère strictement temporaire de ces mesures.

Horaires à établir Le projet d'horaire pour l'alternance n'est pas encore approuvé par la régionale, mais l'on peut déjà prévoir qu'un groupe fréquentera les classes l'avant midi, un deuxième l'après-midi et un troisième le soir.

M. Fréchette n'a pas voulu donner plus de détails sur l'horaire à ce stade-ci, mais il semble déjà assuré que les élèves venant de l'extérieur de Windsor seront classés dans le premier groupe de l'avant midi, à cause des problèmes de transport par autobus scolaire.

Pas d'autres problèmes Le directeur général des écoles a précisé qu'il ne trouve pas de problèmes de locaux dans les autres secteurs de la régionale.

Le secteur où l'on craignait le plus, à part Windsor, était celui de East Angus. Il semble cependant, à cet endroit, que l'école temporaire de six classes sera terminée pour permettre d'éviter l'alternance, étant donné qu'il existe des possibilités dans des locaux de fortune, d'ici là.

Tous les élèves de Sherbrooke, sont casés, du moins ceux du cours académique régulier.

Campus à Asbestos La régionale versera les montants requis

SHERBROOKE, (Y. R.) — Les commissaires de la régionale de l'Estrie ont décidé de verser les montants requis par les propriétaires des terrains devant servir à la construction du campus scolaire d'Asbestos.

Cette résolution a été adoptée à la demande de M. Gilles Geoffroy, qui agit comme procureur de la régionale, dans cette affaire d'achat de terrains.

D'autres propriétaires n'ont pas encore accepté les offres faites par la régionale.

Entente tripartite Réponse de Québec attendue

SHERBROOKE, (Y. R.) — La direction régionale des écoles de la régionale attend l'approbation du ministère de l'Éducation, au sujet du projet qu'elle a mis de l'avant et impliquant une entente tripartite entre l'école des Métiers d'Asbestos, l'Institut de technologie de Sherbrooke et la régionale.

Cette entente aurait pour but de faire profiter les élèves de la régionale des ateliers disponibles sur le territoire de l'Estrie.

Une réponse est attendue bientôt, à ce sujet.

A East Angus Construction d'une école temporaire de six classes

SHERBROOKE (Y.R.) — La régionale a dû accorder la soumission pour la construction d'une école temporaire de six classes à East Angus à la firme Treco (1964) Ltee, qui avait présenté le prix le plus bas, à \$37,900.

La semaine dernière, la régionale avait adjugé le contrat à la firme Marquis et Frères Limitée, de Sherbrooke, pour la somme de \$38,851.

La soumission de Treco avait été mise de côté, parce qu'elle n'était pas conforme aux plans de l'architecte. En fait, l'école de six classes proposée par Treco était très différente de celle prévue sur les plans et devis.

La décision d'accepter la soumission de Marquis et Frères était toutefois conditionnée à l'acceptation de Québec.



LOURDEMENT ENDOMMAGÉE — Une foule de curieux entourent l'automobile de M. Paul O'Bready. L'auto a été lourdement endommagée. Dans le pare-brise, on remarque le trou fait par la tête de M. O'Bready.

Un blessé Triple collision rue King

SHERBROOKE — Un accident pour le moins spectaculaire s'est produit, hier soir, vers 6h.30 sur la rue King ouest, alors qu'une automobile, qui circulait vers l'est de la ville, est allée donner contre l'arrière d'une autre automobile, stationnée en bordure de la rue King ouest.

Cette dernière auto a alors provoqué une autre collision avec une troisième auto stationnée.

Après avoir heurté l'auto stationnée, le véhicule en mouvement, qui était conduit par M. Paul O'Bready, 35 ans et domicilié au 1607 de la rue Durham, à Sherbrooke, a obliqué complètement à droite pour pénétrer dans la cour de la compagnie Ampro Oxygène, du 2446 King ouest. Arrivé dans la cour, le véhicule "a tenté" de grimper l'escalier situé sur le côté de l'édifice, mais sa course devait s'arrêter là.

Sous la force de l'impact, la tête de M. O'Bready a enfoncé le pare-brise. Le véhicule de ce dernier a subi de lourds dommages, tout l'avant de l'automobile ayant été enfoncé par le garde-fou en métal de l'escalier.

Blessé Seul M. O'Bready a été blessé dans cet accident. Toutefois, les autorités de l'hôpital

St-Vincent de Paul, où M. O'Bready a été transporté par l'ambulance de la maison Arthur Bélisle, mandent que l'état du blessé est très satisfaisant. A son entrée à l'hôpital, M. O'Bready souffrait de profondes lacerations au visage.

Les autres propriétaires Les deux autres véhicules, impliqués dans cet accident appartenant, dans l'ordre chronologique des collisions, à M. Marcel Paquette, 2448 King ouest et à M. Arthur Guillemette, du 973 Courcellette à Sherbrooke.

Les dommages causés au véhicule de M. Paquette sont assez élevés. Il n'y avait personne dans ce véhicule au moment de l'impact.

Quant à l'auto de M. Guillemette, les dommages sont peu élevés. Au moment de l'accident, M. Guillemette venait tout juste de fermer la portière du côté du conducteur et s'appretait à aller chercher son petit-fils de 11 mois qui était demeuré dans l'auto de son grand-père. Seul M. Guillemette a été légèrement blessé. On l'a conduit à l'hôpital où on lui a fait deux points de suture à un genou. Il a regagné immédiatement son domicile. Quant à son petit-fils il en a été quitte pour une bonne peur.

La police prendra action contre les retardataires à Coaticook

COATICOOK, (AR) — Même si une amélioration considérable a été enregistrée, les autorités municipales devront tout de même sévir contre certains propriétaires de la ville de Coaticook, en rapport avec le nouveau règlement concernant les accumulations de rebuts dans les zones résidentielles.

Le règlement avait été adopté l'automne dernier et les autorités municipales avaient dans le temps averti, tous les propriétaires que dorénavant

A Bromptonville Vente de \$102,000 en obligations

BROMPTONVILLE, (AT) — La municipalité de Bromptonville vient de vendre une somme de \$102,000 en obligations pour payer ses deux règlements d'emprunt industriels.

Deux soumissionnaires ont présenté des prix. La Banque Canadienne Nationale et Bélanger Inc. achetaient les obligations au prix de \$93 le cent dollars et demandait un intérêt de 6% sur une transaction de 10 ans. La compagnie Durocher, Rodrigue et Cie exécutait le même taux d'intérêt mais achetaient les coupons de cent dollars à \$94.50. Cette dernière entreprise a été favorisée.

C'est pour cette raison que les membres du conseil municipal ont décidé de donner suite au règlement et ont donné avis au service de la police de prendre action contre tous les retardataires, qui même après deux avis, n'ont pas encore exécuté les travaux demandés.

Chronique municipale

COOKSHIRE (Spéciale, GP) — Le conseil de ville de Cookshire étudie présentement un projet d'égout collecteur sur la rue principale, partie ouest. L'étude est confiée à l'ingénieur Lavoie, de Sherbrooke.

M. Denis Nadeau a été nommé chef de police pour la ville de Cookshire, en remplacement de M. Ernest Roberge, démissionnaire.

Des réparations temporaires ont été effectuées au pont Cook en attendant la décision des ingénieurs.

L'échevin Marie Beaudoin est de retour d'un séjour à l'hôpital de Boston. La ville lui souhaite un prompt rétablissement.

Deux soumissions ont été faites concernant des travaux de construction de trottoirs, et celle de M. Armand Geoffroy, qui était la plus basse, a été acceptée. On a fait des trottoirs sur une longueur de 350 pieds pour un coût de \$1,385.

La police prendra action contre les retardataires à Coaticook

COATICOOK, (AR) — Même si une amélioration considérable a été enregistrée, les autorités municipales devront tout de même sévir contre certains propriétaires de la ville de Coaticook, en rapport avec le nouveau règlement concernant les accumulations de rebuts dans les zones résidentielles.

Le règlement avait été adopté l'automne dernier et les autorités municipales avaient dans le temps averti, tous les propriétaires que dorénavant

A Bromptonville Vente de \$102,000 en obligations

BROMPTONVILLE, (AT) — La municipalité de Bromptonville vient de vendre une somme de \$102,000 en obligations pour payer ses deux règlements d'emprunt industriels.

Deux soumissionnaires ont présenté des prix. La Banque Canadienne Nationale et Bélanger Inc. achetaient les obligations au prix de \$93 le cent dollars et demandait un intérêt de 6% sur une transaction de 10 ans. La compagnie Durocher, Rodrigue et Cie exécutait le même taux d'intérêt mais achetaient les coupons de cent dollars à \$94.50. Cette dernière entreprise a été favorisée.

C'est pour cette raison que les membres du conseil municipal ont décidé de donner suite au règlement et ont donné avis au service de la police de prendre action contre tous les retardataires, qui même après deux avis, n'ont pas encore exécuté les travaux demandés.

Chronique municipale

COOKSHIRE (Spéciale, GP) — Le conseil de ville de Cookshire étudie présentement un projet d'égout collecteur sur la rue principale, partie ouest. L'étude est confiée à l'ingénieur Lavoie, de Sherbrooke.

M. Denis Nadeau a été nommé chef de police pour la ville de Cookshire, en remplacement de M. Ernest Roberge, démissionnaire.

Des réparations temporaires ont été effectuées au pont Cook en attendant la décision des ingénieurs.

L'échevin Marie Beaudoin est de retour d'un séjour à l'hôpital de Boston. La ville lui souhaite un prompt rétablissement.

Deux soumissions ont été faites concernant des travaux de construction de trottoirs, et celle de M. Armand Geoffroy, qui était la plus basse, a été acceptée. On a fait des trottoirs sur une longueur de 350 pieds pour un coût de \$1,385.

La police prendra action contre les retardataires à Coaticook

COATICOOK, (AR) — Même si une amélioration considérable a été enregistrée, les autorités municipales devront tout de même sévir contre certains propriétaires de la ville de Coaticook, en rapport avec le nouveau règlement concernant les accumulations de rebuts dans les zones résidentielles.

Le règlement avait été adopté l'automne dernier et les autorités municipales avaient dans le temps averti, tous les propriétaires que dorénavant

A Bromptonville Vente de \$102,000 en obligations

BROMPTONVILLE, (AT) — La municipalité de Bromptonville vient de vendre une somme de \$102,000 en obligations pour payer ses deux règlements d'emprunt industriels.

Deux soumissionnaires ont présenté des prix. La Banque Canadienne Nationale et Bélanger Inc. achetaient les obligations au prix de \$93 le cent dollars et demandait un intérêt de 6% sur une transaction de 10 ans. La compagnie Durocher, Rodrigue et Cie exécutait le même taux d'intérêt mais achetaient les coupons de cent dollars à \$94.50. Cette dernière entreprise a été favorisée.

C'est pour cette raison que les membres du conseil municipal ont décidé de donner suite au règlement et ont donné avis au service de la police de prendre action contre tous les retardataires, qui même après deux avis, n'ont pas encore exécuté les travaux demandés.

Chronique municipale

COOKSHIRE (Spéciale, GP) — Le conseil de ville de Cookshire étudie présentement un projet d'égout collecteur sur la rue principale, partie ouest. L'étude est confiée à l'ingénieur Lavoie, de Sherbrooke.

M. Denis Nadeau a été nommé chef de police pour la ville de Cookshire, en remplacement de M. Ernest Roberge, démissionnaire.

Des réparations temporaires ont été effectuées au pont Cook en attendant la décision des ingénieurs.

L'échevin Marie Beaudoin est de retour d'un séjour à l'hôpital de Boston. La ville lui souhaite un prompt rétablissement.

Deux soumissions ont été faites concernant des travaux de construction de trottoirs, et celle de M. Armand Geoffroy, qui était la plus basse, a été acceptée. On a fait des trottoirs sur une longueur de 350 pieds pour un coût de \$1,385.

La police prendra action contre les retardataires à Coaticook

COATICOOK, (AR) — Même si une amélioration considérable a été enregistrée, les autorités municipales devront tout de même sévir contre certains propriétaires de la ville de Coaticook, en rapport avec le nouveau règlement concernant les accumulations de rebuts dans les zones résidentielles.

Le règlement avait été adopté l'automne dernier et les autorités municipales avaient dans le temps averti, tous les propriétaires que dorénavant

A Bromptonville Vente de \$102,000 en obligations

BROMPTONVILLE, (AT) — La municipalité de Bromptonville vient de vendre une somme de \$102,000 en obligations pour payer ses deux règlements d'emprunt industriels.

Deux soumissionnaires ont présenté des prix. La Banque Canadienne Nationale et Bélanger Inc. achetaient les obligations au prix de \$93 le cent dollars et demandait un intérêt de 6% sur une transaction de 10 ans. La compagnie Durocher, Rodrigue et Cie exécutait le même taux d'intérêt mais achetaient les coupons de cent dollars à \$94.50. Cette dernière entreprise a été favorisée.

C'est pour cette raison que les membres du conseil municipal ont décidé de donner suite au règlement et ont donné avis au service de la police de prendre action contre tous les retardataires, qui même après deux avis, n'ont pas encore exécuté les travaux demandés.

Chronique municipale

COOKSHIRE (Spéciale, GP) — Le conseil de ville de Cookshire étudie présentement un projet d'égout collecteur sur la rue principale, partie ouest. L'étude est confiée à l'ingénieur Lavoie, de Sherbrooke.

M. Denis Nadeau a été nommé chef de police pour la ville de Cookshire, en remplacement de M. Ernest Roberge, démissionnaire.

Des réparations temporaires ont été effectuées au pont Cook en attendant la décision des ingénieurs.

"Je dénoncerai ceux qui ont fait de la politique et les incompetents"

Le député Fernand Grenier fait sa profession de foi: "Fini le régime de favoritisme dans Frontenac"...

LAC-MEGANTIC, (GD) — "Depuis les six dernières années, le comté de Frontenac a été le foyer du patronage le plus éhonté qui a donné le ton au reste de la province. Je vais mettre toute mon énergie à faire régner dans Frontenac l'honnêteté, alors que certains chefs syndicalistes tentent de laisser planer certains cas de supposé patronage, moi, je dis que c'est fini, le régime du favoritisme et le régime où l'on trouve le père, le fils et le beau-frère travaillant sur la même équipe de voirie."

C'est ce qu'a déclaré M. Fernand Grenier, député de Frontenac à l'Assemblée législative, commentant les déclarations de certains officiels du Syndicat des Fonctionnaires provinciaux, à l'effet qu'on aurait relevé des cas de patronage dans Frontenac.

"J'ai déclaré dans ma campagne électorale que les employés qui étaient compétents et qui n'avaient pas fait de politique ne subiraient aucun changement mais, avec autant d'énergie et autant de droiture, je dénoncerai ceux qui ont fait de la politique et les incompetents."

M. Grenier a déclaré également que, s'il se trouvait un cas dans Frontenac où il y aurait eu patronage, à savoir quelqu'un qui a été remercié de ses services en dépit de sa compétence et de son éloignement de tout genre qui sont revenus sur le marché du travail dans les quelques semaines qui ont suivi l'élection de 1960 et s'il se trouve des gens dans Frontenac qui se plaignent d'être mal traités, qu'on vienne me trouver à mon bureau mais qu'on ne fasse pas dire par des gens de Québec, chefs syndicalistes, qu'il se fait du patronage. Cependant, qu'on ne me pousse pas à bout! Du jour au lendemain, je ferai signer des affidavits qui démontreront clairement que plusieurs de nos employés, dans le département de la Voirie en particulier, étaient dans la grosse organisation libérale avant l'élection. Je considère qu'un député doit être au-dessus de cette basse politique," a conclu M. Grenier dans un communiqué de presse qu'il a remis hier.



M. Fernand Grenier

Semi-finale du circuit Boulet Lac-Mégantic écrase Scotstown

LAC-MEGANTIC, (GD) — Le club Légion canadienne de Lac-Mégantic a remporté une écrasante victoire de 12-1 sur le Scotstown pour rendre une avance d'une victoire contre aucune défaite dans la semi-finale "A" du circuit Gérard Boulet.

Guy Rodrigue a lancé toute la partie pour les vainqueurs et il n'a jamais été en difficulté, obtenant un anneau décisif de ses coéquipiers qui ont canoné dans toutes les directions les offres de Langlois qui lancait pour Scotstown.

Langlois a été débité de la défaite. Il a offert une bonne performance, mais ses coéquipiers n'ont pu le supporter au



M. HENRY LATULIPPE, député fédéral de Compton-Frontenac, signe le registre des visiteurs du kiosque d'information touristique de Lac-Mégantic, à l'occasion de la bénédiction et de l'ouverture officielle de l'édifice. On remarque également, de gauche à droite, MM. Ludger Lacroix, échevin, Anatole Bouffard, industriel, J.-J.-M. Vincent, gérant de district de la Cie de Téléphone Bell, et M. Gérard Vachon, président de la Chambre de commerce locale.

Québec intéressé à solutionner le problème du lac Mégantic

LAC-MEGANTIC, (GD) — Les autorités du ministère provincial des Richesses naturelles semblent désirer avec le même ardeur que les dirigeants municipaux de Lac-Mégantic et des paroisses riveraines du lac Mégantic la solution aux problèmes causés par le bas niveau des eaux du lac ainsi que par les complications qui en découlent, et pour les riverains du lac et pour les riverains de la Chaudière.

Une rencontre qui a eu lieu dernièrement à Québec entre les parties concernées, laisse prévoir que le ministère semble intéressé à entreprendre les études relatives à la solution du problème. Quant à la construction d'un barrage destiné à régulariser le niveau du lac et le débit de la Chaudière, le coût en serait assumé en partie par la ville de Lac-Mégantic et en partie par les municipalités riveraines du lac, le ministère n'ayant pas fait connaître le pourcentage de sa participation.

Régulariser le débit d'eau Selon M. Michel Sivitzky, directeur des Eaux au ministère, un nouveau barrage, s'il en est construit un, devra respecter les limites de fluctuations de l'ancien barrage Stearns et maintenir les niveaux minimum et maximum tels qu'ils étaient il y a quatre ans. Le directeur des Eaux n'a pas caché sa désapprobation à l'idée de voir les égouts se déverser en aval d'un barrage à cause de la situation qui résulterait d'une sécheresse toujours possible.

Interrogé sur l'opportunité d'enlever les bannes de gravier qui ont été laissées lors de la démolition du dernier barrage de terre, M. Robert Ménard, directeur des Services Hydrauliques, a déclaré que les bannes de gravier peuvent causer des dommages en aval de Lac-Mégantic, auquel cas la responsabilité civile retombera sur la ville bien que celle-ci ne soit pas responsable devant le ministère. M. Ménard n'a pas semblé favorable à l'idée de niveler les bannes de gravier en les poussant aux endroits moins élevés du cours d'eau.

Nécessité d'épurer les eaux Au cours de la conversation, on a également mis sur le tapis l'idée de la nécessité pour le quartier Sud d'avoir son usine d'épuration des eaux usées et les représentants du ministère semblent considérer cette réalisation comme un facteur essentiel dans l'assainissement des eaux de la Chaudière.

Outre les membres du conseil de ville de Lac-Mégantic et les personnes précitées, on remarque également à cette rencontre le Dr Paul E. Auger, sous-ministre des Richesses Naturelles, M. Fernand Grenier, député de Frontenac au Parlement provincial, M. Roger Desjardins, commissaire à la Régie des Eaux, les maires de Woburn, St-Jean-Vianney et Marsboro, des membres des corps publics de Lac-Mégantic ainsi que des représentants du quartier Sud.

Trois-Rivières profite de deux mauvais lancers et bal Lac-Mégantic 1 à 0 Lac-Mégantic, (GD) — Les porte-couleurs de Lac-Mégantic ont offert un jeu sensationnel pour trainer la joute en supplémentaire. Guy Bouffard a limité ses adversaires à deux coups sûrs tandis que le gagnant, R. Biron, en accordait un seul à Lac-Mégantic. C'est le club Asbestos qui a finalement remporté les honneurs du tournoi.

Clinique de donneurs de sang à Coaticook

COATICOOK (AR) — C'est aujourd'hui que se déroulera à Coaticook la clinique annuelle de donneurs de sang, organisée par la section locale de la Croix-Rouge canadienne. Cette clinique se tiendra au manège militaire de la rue Main est et débutera à 2 heures p.m. Elle se poursuivra jusqu'à 5 heures p.m., pour être interrompue durant l'heure du souper. Elle reprendra cependant à 7 heures pour se poursuivre jusqu'à 9h30 p.m.

L'objectif de cette clinique est de 150 bouteilles, mais les organisateurs se sont déclarés confiants de pouvoir dépasser largement cet objectif. Comme à l'occasion des autres cliniques annuelles, les ambulanciers St-Jean participeront à l'organisation et serviront également de bénévoles, au cours de la clinique pour assister les membres de l'équipe technique de la Croix-Rouge.

Cette clinique est organisée par le comité des donneurs de sang de la section de Coaticook. Ce comité est présidé par M. Léonard Lemoine, assisté dans ses fonctions par MM. Raymond Dubé et J.-R. Boileau, vice-présidents, ainsi que Mlle Laura Larocque, présidente de la section locale des Ambulanciers St-Jean.

Les directeurs du comité sont MM. Leslie Baskerville, L. Armitage, M. Mandeville, Jack Brown, Pierre Bolduc, George Laming, Emile Poirer, Pierre Dutil, Armand Tremblay, directeurs pour Coaticook, Gaston Jean-Marie, pour Diville, ainsi que M. Robert Breault, pour Barnston, et M. Roger Jean-Marie publiciste.

La roulotte établira ses quartiers au manège militaire de la rue Main est, à Coaticook, et sera ouverte au public de 2 heures à 5 heures p.m., ainsi que de 7 heures à 9 heures p.m.

Toutes les personnes intéressées pourront se présenter pour des radiographies pulmonaires et les responsables y inviteront plus particulièrement les personnes qui doivent se procurer une carte de santé, pour répondre aux exigences des lois provinciales et du règlement municipal, à ce sujet.

Reunion spéciale demain soir

Les parents voudront-ils payer le transport de leurs enfants?

COATICOOK, (AR) — C'est demain soir que les parents seront invités à une réunion spéciale en vue de discuter du problème d'organisation d'un système de transport pour les enfants devant fréquenter les classes de maternelle, en septembre prochain.

Cette réunion sera tenue à l'école Gendreau, sur la rue Cutting et débutera à 8 heures p.m.

Au cours de la réunion, outre le transport des élèves, il sera question des heures de classe, l'avant midi et l'après-midi, des vêtements, ainsi que des buts de la maternelle.

A cette occasion également, les parents pourront faire la connaissance des titulaires des classes de maternelle, l'an prochain, soit Mme Lucille Bélanger ainsi que Mlles Nicole Sirois et Diane Dubois.

Cette réunion a été convoquée à la suite de la décision du ministère de l'Éducation de ne pas accorder de subvention, cette année, pour le transport des élèves de maternelle et de ne pas reconnaître non plus cette dépense comme étant admissible aux subventions d'équilibre budgétaire. Cette décision avait obligé la Commission scolaire à abandonner le projet d'organiser un circuit d'autobus pour ces enfants.

A la suite de la lettre que la Commission scolaire a fait parvenir aux parents, pour les aviser de cette décision, le secrétaire de la Commission scolaire a reçu des réponses de trois familles seulement, l'avisant qu'ils ne pourront pas envoyer leurs enfants aux classes maternelles, en septembre, à cause du manque de transport organisé.

Il est également possible que d'autres parents aient pris cette décision, mais n'en aient pas encore avisé la Commission scolaire.

Début des semi-finales à la balle-molle à Magog

MAGOG, (JPL) — Les séries semi-finales ont débuté hier dans la Belle Ligue de balle-molle des jeunes de Magog alors que les premières rencontres de la série trois de cinq opposaient le Pouliot contre le Federal Packing ainsi que le Lacroix et le Gilbert.

Aujourd'hui, la Fonderie Magog rencontre le Chevalier et demain, les quatre équipes qui s'affronteront de nouveau pour la deuxième étape des séries.

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include M. Georges Labelle, Fédéral, Fonderie, Pouliot, Chevalier, Etape, Juvéniles, Gendron, Gilbert, Lacroix.

Echos de Lac-Mégantic

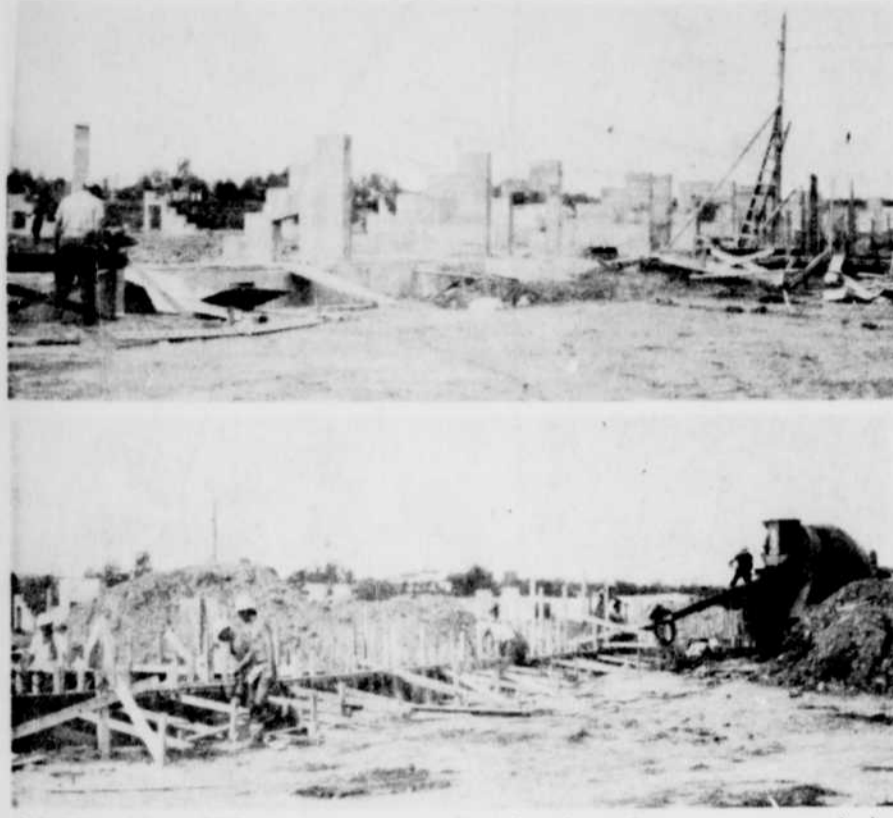
LAC-MEGANTIC, (GD) — Ce soir, dans les semi-finales de la Ligue Dépression Labatt, le Seven Up affrontera le Mégantic Auto Parts tandis que la première joute du double mettra aux prises le Gaz Propane et le Rodrigue B-A. Le Gaz même par 2-0 dans la semi-finale A du circuit Réal Mercier.

Si l'on en juge par les hausses qui ont affecté le prix du lait depuis quelques mois, on est porté à croire que les vaches ont demandé des augmentations de salaires.

Les autorités municipales ont reçu hier soir le maire et la maîtresse de l'OTJ locale et les deux élus ont procédé à la signature du livre d'or de la municipalité.

Une erreur s'est glissée dans l'édition d'hier relativement aux nouvelles heures de fermeture et d'ouverture des magasins d'alimentation à partir du six septembre. L'ouverture est fixée à 8h. 30 a.m. au lieu de 8 heures.

Une dame de Franklin Park, Illinois, a subi de légères blessures lors d'une collision survenue à Lambton.



L'ARENA DE MAGOG sera bientôt une réalité. Ces photos donnent un aperçu de la progression des travaux du nouvel arena avec glace artificielle qui fera la joie des nombreux sportifs magogais. L'édifice est construit au Parc de l'Est, à quelques pieds seulement du terrain de balle-molle. (Photo Lacasse, Magog)

125 jeunes participent à la journée indienne à Omerville

MAGOG, (JPL) — Hier, c'était la journée indienne sur le terrain de l'OTJ de la municipalité du village d'Omerville. Environ 125 jeunes garçons et filles ont participé aux activités spéciales organisées par M. Raymond Genessee et Mlle Michelle Grenier, moniteurs en chef de l'oeuvre.

Cette journée indienne a remporté un succès inespéré auprès des otéjistes d'Omerville alors que plusieurs tentes étaient érigées à l'arrière du local du centre de loisirs et que les costumes des premiers habitants du Canada étaient à l'honneur.

Toujours dans les cadres du thème indien, une exposition de poupées et de divers objets est tenue dans le local du centre. Tout le public est cordialement invité à s'y rendre aujourd'hui, dernier jour de l'exhibé.

Fin des activités Vendredi, un gala soulignera la clôture de la présente saison et, à cette occasion, il y aura une réception au centre de loisirs et une remise de prix au sous-sol de l'église St-Jude.



LE ROI ET LA REINE DE L'OTJ D'OMERVILLE ne font pas exception à la règle et participent activement à la journée indienne. Denise Pouliot et Donald Leblanc semblent fiers de leur wigwam à l'arrière duquel on aperçoit un totem. (Photo Lacasse, Magog)



L'EXPOSITION organisée par les otéjistes de la municipalité d'Omerville présente plusieurs objets très intéressants aux visiteurs. Ci-haut, quelques poupées indiennes disposées sur un kiosque. (Photo Lacasse, Magog)



UN NOMBRE IMPOSANT de tentes étaient dressées hier sur le terrain de l'oeuvre des terrains de jeux à Omerville. On remarque sur la photo quelques-unes des habitations primitives ainsi que des membres de la tribu. (Photo Lacasse, Magog)

Les quilles

MAGOG, (JPL) — Grâce à la collaboration de M. Aubert Turgeon, gérant de la Brasserie Dow à Magog, un tournoi de grosses quilles se déroule présentement au Magog Bowling de la rue Laurier.

M. Gilles Plante, gérant de cette salle, a expliqué hier que le but de cette compétition était de déterminer des joueurs de Magog qui seront appelés à participer au Tournoi Three Star Bowling, qui aura lieu le 27 août au Laurentian Lane de la Métropole.

Ce tournoi prendra fin le 20 août et les parties des séries finales auront lieu à cette date à compter de 6h. 30.

Invitation Les organisateurs invitent donc tous les amateurs de grosses quilles à participer à cette épreuve sportive. Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus en communiquant avec M. Plante.